



## **XVIIe législature 2024-2029**

### **Question Écrite de M. le député Fabrice Brun, député de l'Ardèche au Ministre délégué chargé du logement, sur la suspension du dispositif MaPrimRénov'.**

Monsieur le député Fabrice Brun alerte Madame la ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement, sur la décision arbitraire du gouvernement de suspendre le dispositif MaPrimeRénov' du 1<sup>er</sup> Juillet au 15 septembre.

En effet, lancée en 2020, MaPrimeRénov' est une aide de l'État, gérée par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement. Un dispositif ayant permis de rénover plus de 2,4 millions de logements, et de réduire les factures de chauffage et d'électricité des Français, malgré une trop grande complexité administrative du dispositif.

Or, le mardi 10 juin 2025, le gouvernement aurait annoncé la suspension de ce dispositif du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2025. Une décision arbitraire prise sans aucune concertation, portant atteinte au pouvoir d'achat des familles les plus modestes ; à l'heure où l'inflation impacte lourdement les foyers et où de nombreux propriétaires comptent sur le dispositif pour rénover leur logement. Une vision en totale contradiction avec les objectifs affichés d'augmenter le nombre de rénovations thermiques pour atteindre la neutralité carbone en 2050, qui risque également d'impacter fortement l'ensemble du secteur du bâtiment, qui est déjà traversé par plusieurs crises.

De plus, de nombreuses organisations professionnelles du bâtiment craignent pour la pérennité des entreprises artisanales si le dispositif venait à s'arrêter, même temporairement. Alors que la construction neuve a chuté de 20% en 2024, la rénovation des bâtiments représente 30 à 40% du chiffre d'affaires de ces entreprises. Avec la suspension du dispositif, il existerait un fort risque de mettre un coup d'arrêt à l'emploi et au recrutement d'apprentis dans le bâtiment.

Aussi, considérant ces éléments, il ne semble pas acceptable que les professionnels du bâtiment et les propriétaires payent le tribut d'une approche comptable déséquilibrée prise sans aucune concertation préalable.

Face à ces considérations, il lui demande comment le gouvernement entend simplifier et pérenniser le dispositif MaPrimRénov' afin de soutenir les propriétaires ainsi que les entreprises du bâtiment.